

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNECY, LE LUNDI 21 JUILLET 2025

AGRICULTURE

Séance publique d'installation du Syndicat Mixte de l'Abattoir Public de Haute-Savoie

Le Syndicat Mixte de l'Abattoir public est issu de la volonté du Conseil départemental de la Haute-Savoie, de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, de l'ensemble des communautés de communes et d'agglomération du département et du Syndicat des artisans bouchers pour créer un service public d'abattoir performant. Dans ce cadre, il s'est réuni ce jour à Saint-Pierre-en-Faucigny pour sa Séance publique d'installation, afin notamment d'élire le Président du Syndicat et son bureau.

Le Département de la Haute-Savoie et la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc ont mobilisé l'ensemble des communautés de communes et d'agglomération de Haute-Savoie afin de créer un projet d'abattoir performant, conforme aux normes sanitaires en vigueur. Ce futur abattoir, dont l'ouverture est prévue en 2028, intégrera également des services de découpe de viande et de transformation en produits prêts à consommer, contribuant ainsi à la pérennité de la filière agricole, essentielle à l'économie et à l'identité du territoire Haut-Savoyard.

Ce nouvel équipement, d'une capacité pouvant aller jusqu'à 1 500 tonnes par an (réparties entre 50 % de bovins, 35 % de porcs et 15 % d'ovins et caprins), répondra aux besoins et enjeux d'une agriculture de montagne, fortement tournée vers l'élevage. Il répondra également aux attentes sociétales de consommer des produits de qualité issus d'une production locale, favorisant les circuits courts.

Le Syndicat Mixte de l'Abattoir Public de Haute-Savoie, composé du Conseil départemental de la Haute-Savoie et des communautés de communes et d'agglomération, sera chargé de la construction et de la gestion du nouvel abattoir.

Installés ce jour en séance publique, les membres suivants ont été élus :

- Marin Gaillard, Président du Syndicat ;
- Frédérique Lardet, le Vice-présidente du Syndicat;
- Olivier Barras, 2^e Vice-président du Syndicat ;
- Yves Cheminal, 3e Vice-président du Syndicat;
- Marie-Louise Donzel-Gonet, 4e Vice-présidente du Syndicat;
- François Ravoire, 5^e Vice-président du Syndicat;
- Jean-Marc Bouchet, 6e Vice-président du Syndicat;
- Gérard Fournier-Bidoz, 7^e Vice-président du Syndicat.

Le montant total du projet est estimé à 12,5 M €, incluant le foncier et les études.